



— LA CGT —  
**TOUJOURS À VOS CÔTÉS**

**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
10-16 MARS 2022**

# **PRÉSERVER VOTRE SANTÉ, UN ENJEU MAJEUR POUR LA CGT**

A la veille des élections professionnelles, trois ans après les Ordonnances Macron qui ont considérablement chamboulé les instances représentatives du personnel, l'heure est au bilan afin de mieux cibler les principaux combats à mener en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Dans un contexte économique de plus en plus étriqué pour les services publics, où l'argent nourrit les dividendes au détriment des investissements, où la valeur « finance » supprime de loin la valeur « humaine », **la suppression des CHSCT était une manière pour le gouvernement de casser le thermomètre** pour ne pas voir la fièvre qui à coup sûr allait monter. Avec un budget drastiquement amputé par l'Etat, France Télévisions est loin d'avoir été épargnée.

**DES ÉCONOMIES  
AUX  
CONSÉQUENCES  
DRAMATIQUES**

Baisse constante des effectifs, perte de sens au travail, transformation des métiers à marche forcée, numérisation en mode dégradé, réorganisations permanentes, renforcement de la centralisation, contrôle croissant de l'activité... non seulement **la direction n'a pas su protéger ses salariés**, y compris ses cadres, mais elle a accéléré la dégradation des conditions de travail par sa déconnexion du terrain et son manque d'empathie.

Résultat : une **explosion des risques psychosociaux** qui s'est traduite par de nombreux burn-out et dépressions réactionnelles, des salariés en perte de sens, en qualité empêchée, en manque de reconnaissance, et de plus en plus stressés par une charge mentale trop importante. On a même pu déplorer plusieurs tentatives de suicide.

# LE COMBAT DE LA CGT

**Précurseur en matière de lutte contre le mal-être au travail**, la CGT anime les CSSCT du Siège, du Réseau et du CSE Central depuis 3 ans. Face à l'inertie de directions impuissantes à endiguer cette montée des risques psychosociaux, **la CGT a été à l'initiative de la plupart des alertes pour Risque Grave** attestant ainsi de notre vigilance sur la situation des salariés en souffrance : une douzaine d'alertes dans le réseau régional et plusieurs au siège, dont une, une semaine avant une tentative de suicide en lien avec le projet TEPI contraignant ainsi la direction à se plier à des diagnostics approfondis et des plans d'actions.

Puis, face à la pandémie apportant son lot de risques professionnels sans précédent, les élus de la CGT ont été particulièrement actifs pour réclamer des mesures de protection dès le début de la crise : port du masque chirurgical au sein de l'entreprise, distribution de masques FFP2 pour les plus exposés, utilisation systématique de perches pour les interviews, absences autorisées payées pour les parents de personnes vulnérables, multiplication du nombre d'instances du personnel, RTT non décomptées pour les personnels mis en disponibilité, retrait d'un gel hydro-alcoolique inefficace, plexiglas sur les bureaux, jauge allégée pour prévenir le stress de salariés seuls sur 2 postes, etc.

**Tous ces dispositifs aujourd'hui évidents, ont été réclamés par la CGT** à une période où la direction était suspendue aux annonces du gouvernement, sans prendre les initiatives nécessaires le plus rapidement possible.

En matière de santé, la CGT a été la principale force de proposition pour élaborer une véritable politique de prévention, quasi-absente des projets de l'entreprise. Mais force est de constater que malgré les mises en garde et les réclamations des élus CGT, la direction attend le plus souvent que le risque soit devenu un danger voire une atteinte à la santé individuelle ou collective avant d'agir. Une forme de déni que nous ne cessons de combattre.

# IL FAUT CHANGER DE BRAQUET

Après avoir joué la carte du dialogue pour améliorer les compétences de la direction en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, la CGT a décidé pour le prochain mandat de changer de braquet.

**Plus question de laisser perdurer des situations de souffrances au travail**, de laisser sans effet les plans d'actions destinés à réduire les troubles d'un collectif, de laisser dévoyer le Code du travail et nos accords d'entreprise, de nous laisser leurrer par des dispositifs biaisés pour laisser condamner sans preuves des salariés gênants ou en épargner des cadres pourtant coupables.

Si certains dirigeants manifestent une sincère volonté d'améliorer la situation, la présidence doit désormais réaffirmer et faire appliquer les principes incontournables pour le respect des salariés et leur savoir faire.

A défaut la CGT qui compte parmi ses élus plusieurs experts en matière de santé, **saura déployer les armes juridiques nécessaires pour forcer la direction à prévenir les risques**, protéger les salariés et réparer les dégâts qu'elle a causés ces dernières années.

Nous n'aurons de cesse de lui rappeler que la Loi impose aux employeurs **une obligation de résultat sur la santé** de leurs personnels, que la Loi stipule que **c'est au travail de s'adapter à l'Homme et non à l'Homme de s'adapter au travail**. La direction ne doit plus feindre de l'ignorer !

**A l'aube de ce nouveau mandat, les élus de la CGT s'engagent à lutter afin que le travail redevienne valorisant et sécurisant pour tous, afin que notre entreprise de service public soit à nouveau un lieu d'épanouissement pour chacun.**



**DU 10 AU 16 MARS 2022, 1ER TOUR  
DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**

**DONNEZ-VOUS LES MOYENS  
DE VOUS FAIRE ENTENDRE !**

Paris, le 26 février 2022